

CSE express !

Comité Social et Economique du 19 septembre 2023

...résumé fait par la délégation CFDT, 1er syndicat en Hauts de France.

1°) Mot du Président (M. le Directeur Régional) :

- « J'ai une (enfin) bonne nouvelle pour le centre de Compiègne : relance d'une action CAIC (chimie) ainsi que du GRN 109 (sections chauffage, climatisation)
- Arrive le nouveau dispositif VAE dit « plateforme France VAE » : sur 4 filières - Grande distribution, Métallurgie, Compétences transverses, Sanitaire et social - nous nous positionnons sur 3 d'entre elles (pas gde distri) ainsi que sur 4 départements sur 5 (le centre de Laon est en attente d'une meilleure visibilité de nos intervenants VAE), cela va entraîner la création d'une nouvelle fonction : « architecte de parcours »
- Nous ouvrons 19 postes en CDI preuve que la Direction Générale nous permet de réduire le nombre d'emplois précaires » (*note de la CFDT : ces postes concernent diverses catégories d'emploi, pour ceux que ça intéresse, Rdv sur AFPA Talents*)

2°) Projet Lille Métropole :



Notre direction régionale est en réflexion en vue du regroupement des centres de Lomme et de Roubaix qui deviendraient l'AFPA « Lille Métropole » en vue de répondre aux enjeux du territoire avec une direction unifiée. Cela passera par une expérimentation en 2024 avec pour objectif de combiner les forces en particulier commerciales et également pour éviter les réponses non coordonnées vis-à-vis des partenaires institutionnels.

3°) Situation économique :

Malgré un Chiffre d'Affaire à moins 1 million par rapport au prévisionnel, il y a un (très) léger mieux au 1er semestre 2023 par rapport à 2022. Cela s'explique par un meilleur remplissage des actions mais on part de loin ! La CFDT alerte sur l'impact sur le personnel - pour rappel, le départ de nombre de nos collègues CDD fin juin - du fait d'une nouvelle stratégie qui consiste à ne plus démarrer les actions déficitaires (en clair où il n'y a pas assez d'inscrits). Nous exigeons que le nouveau mode de calcul de rentabilité des formations soient expliqué à tous lors des prochaines réunions du personnel.

4°) Les risques professionnels

Seul le centre de Laon est à niveau sur l'établissement du Document Unique qui permet de prévoir et limiter les risques professionnels. Pas rassurant alors que tous les élus du CSE reconnaissent l'excellent travail fait par la commission santé et sécurité (CSSCT) en charge de ce sujet menée par son secrétaire Philippe Thével. La balle est dans le camp de l'employeur pour aller vers un mieux !

